



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER SEINE Réunion du 14 avril 2026

Présent-es :

Equipe d'animation: Michèle HUMBERT (co-présidente) ; Florence MATHIEU (co-présidente); Christophe DE SAINT PIERRE; Alain MENDIBURU.

Philippe BON; Myriem CHAMI; Evelyne DENIS; Laetitia DIVOL; Carlotta FEA MESNAGE; Frédéric GONNAUD; Christian JEAN; Anne LEMARECHAL; Frédéric LEMARECHAL; Philippe LOIRET; Isabelle MARTIN; Geneviève MICHELOT; Julien PUJO (MIJE); Stéphane MINODIER; Juliette MOREL; Florence PIZZORNI; Matteo PUGLISI; Sylvie RIMSKY; Iris RING; Marie-Bénédicte SASSI; Sabrina SOUC MOCOEUR; Hélène VALENTIN.

Présent-es distanciel : Claire-Aude ELMER; Danièle GRIMAUD.

Excusé-es : Yves LAGANE; Chantal LINKS; Claire POURSIN.

Mairie de Paris Centre : Franck GUILLORY, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, de la participation citoyenne et de la propreté; Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la vie économique, de la qualité du service public et de la valorisation des locaux vacants, élu référent du Conseil de quartier Seine; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

ORDRE DU JOUR

- **Introduction**
- **Partie I : Actualité : Hôtel-Dieu**
- **Partie II : Thème : Patrimoine et Mobilités**
 - **Ateliers sur chacun des deux thèmes**
 - **Restitutions**
- **Réponses aux questions par l'élu référent du Conseil de quartier Seine**
- **Proposition de 3 nouvelles questions et proposition de 3 nouveaux signalements**

Introduction par la co-présidence

Suite aux élections de mars 2026, une équipe a été élue à la Mairie de Paris Centre. La séance débute par la présentation de Franck GUILLORY, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, de la participation citoyenne et de la propreté et Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la vie économique, de la qualité du service public et de la valorisation des locaux vacants, élu référent du Conseil de quartier Seine.

Franck GUILLORY explique bien connaître le fonctionnement des Conseils de quartier, en tant qu'habitant et ancien membre du Conseil de quartier Sentier-Arts et Métiers, durant la précédente mandature. Elu en charge de la participation citoyenne, il souhaite s'inscrire

dans une volonté forte de garantir la participation effective de l'ensemble des citoyens de Paris Centre aux politiques publiques. Il souligne également l'importance de permettre à chacun de devenir acteur de la vie locale.

Une question est posée quant à la possibilité de déployer un nouveau Plan de propreté élaboré en concertation avec les habitants, à l'image de celui élaboré en début de la dernière mandature.

Franck GUILLORY exprime sa volonté de s'appuyer sur le Plan existant. A ce stade rien n'est acté, toute évolution devra faire l'objet d'une discussion avec l'Hôtel de Ville avant d'être engagée plus localement.

Franck GUILLORY explique l'élaboration d'une carte recensant les « points noirs » et destinée à identifier les zones problématiques afin qu'elles fassent l'objet de transformations ciblées. Il exprime le souhait que les difficultés soient traitées à la racine, en mobilisant notamment le Conseil de quartier pour participer au recensement des problèmes rencontrés. Cette démarche vise à s'appuyer sur l'expertise d'usage des habitants, en complément du travail mené par l'application Dans Ma Rue, afin d'identifier et de traiter les irritants récurrents.

Réponses aux questions et signalement issus de la précédente mandature, par Luc FERRY, nouvel élu référent du quartier Seine

Questions :

Est-ce que le budget du projet de rénovation du Marché aux fleurs a été évalué et approuvé au dernier vote du Conseil de Paris ?

Les travaux du Marché aux Fleurs ont été repoussés à une date ultérieure afin de compléter les études. Aucun budget n'a été voté en Conseil de Paris à ce stade compte tenu de l'élaboration toujours en cours de ce projet.

La station de métro Saint-Paul présente des dangers d'évacuation pour les usagers dû aux nombres de flux pour qu'une seule sortie et ne semble donc pas aux normes. Les conseillers souhaiteraient que la Mairie organise une réunion avec la RATP concernant ce sujet et demande quand est-ce que la station pourrait être mise aux normes ?

Le groupe Paris en Commun a déposé un vœu relatif à la remise en chantier du projet de réaménagement de la station Saint-Paul au Conseil de Secteur de janvier 2026. La Mairie de Paris Centre appelle Ile-de-France Mobilités à programmer une rénovation de cette station de métro dont les flux sont trop importants par rapport à sa configuration actuelle. Ce projet de rénovation est de la compétence exclusive d'Ile-de-France Mobilités.

Quid du projet du Pavillon de l'Arsenal ? De manière générale, les conseillers souhaiteraient être associés au comité de suivi des grands projets du secteur Seine.

Les principaux travaux ont commencé en ce mois de janvier 2026, après plusieurs mois d'étude, par l'évacuation d'éléments du Pavillon de l'Arsenal et des bureaux situés rue Agrippa d'Aubigné. Il durera plusieurs années.

La Mairie de Paris Centre tiendra informé les conseillers des avancées du chantier, et si une visite pourra être programmée.

Signalement :

Lors de la dernière saison estivale, de nombreuses nuisances sonores issues de l'établissement Pamela Popo situé rue François Miron ont été signalées sur l'application Dans Ma Rue sans recevoir de réponses adaptées : n° de signalements S2025E88378, S2025E88389, S2025F67441, S2025F96797, G2025F140858.

La Mairie de Paris Centre n'a pas la gestion en propre de l'outil Dans Ma Rue, qui permet de signaler des anomalies dans l'espace public. Lorsqu'un signalement est clôturé, cela veut généralement dire que le sujet est traité au niveau du service instructeur (par exemple pour une terrasse : que cela est intégré dans la prochaine tournée de la Police Municipale). Cela ne signifie pas que le problème a cessé immédiatement.

Le Conseil de quartier peut échanger avec l'Association des Usagers de Dans Ma Rue (<https://audmr.fr>) pour lui faire remonter des pistes de progrès possibles de l'application. Par ailleurs, les mairies d'arrondissement n'ont pas de moyen d'action direct sur le fonctionnement de DMR.

Partie I : Actualité : Hôpital Hôtel-Dieu

La co-présidente du Conseil de quartier explique que le projet du Nouvel Hôtel-Dieu a obtenu un permis de construire le 6 mars 2026, qui concerne les ailes Nord, Nord-Est et Nord-Ouest, ses façades, ses cours intérieures et ses sous-sols.

La co-présidence invite les conseillers à un tour de table pour recueillir leurs avis et éventuelles propositions. Les questions et points de vigilance soulevés sont les suivants :

- Sur le fonctionnement global :
 - o Demande d'une réunion publique et/ou d'une présentation du projet Hôpital par l'AP-HP, notamment sur les flux, les besoins de soins.
- Les accès, urgences et flux :
 - o Proposition d'utiliser le quai de la Corse pour l'arrivée des détenus et pour les ambulances et véhicules du SMUR.
 - o A ce jour, les ambulances et les pompiers ne sont pas admis directement aux urgences, cette situation va-t-elle perdurer dans le projet du Nouvel Hôtel-Dieu ?
 - o Gestion des flux : il est évoqué la possibilité d'exploiter le quai de Corse et la rue de la Cité pour limiter les conflits de circulation et d'usage.

- La rue d'Arcole :
 - o Les conseillers mentionnent l'absence de solutions claires pour le stationnement des camions de livraison de l'Hôpital, du SMUR, des véhicules logistiques et du personnel.
 - o La rue d'Arcole est une voie touristique et habitante qui présente des enjeux de sûreté et de sécurité. D'après le projet, elle devient la seule voie d'accès pour les urgences, les victimes et les détenus se rendant aux Unités Médico-Judiciaire.

À l'issue des échanges, une conseillère demande que soit maintenu du Centre de diagnostic, le Conseil de quartier vote alors un vœu à porter au Conseil de secteur quant au maintien intégral du Centre de diagnostic sur le site de l'Hôtel-Dieu (2 abstentions, 24 pour).

Le Conseil de quartier vote également une résolution visant à orienter les flux des détenus et du SMUR côté Quai de la Corse ou rue de la Cité (3 abstentions, 23 pour).

Partie II : Thème : Patrimoine et Mobilités

L'équipe d'animation invite les conseillers à former quatre groupes autour du sujet des thématiques « Patrimoine » et « Mobilités ».

Un travail d'environ 45 minutes par groupe permet de restituer les constats et propositions suivants :

Patrimoine :

- Le jardin de l'Ile-de-France et du Mémorial des Martyrs de la déportation : le Conseil de quartier demande que le jardin demeure dans son état actuel avec les grilles, les ifs et la végétation dans toute sa diversité (vote majoritaire).
- Les sites historiques du secteur Seine (Hôtel-Dieu, Marché aux Fleurs, quartier Saint-Paul...) : le Conseil de quartier se questionne sur la façon de renforcer la valorisation des sites historiques.

L'association MIJE (les Maisons Internationales de la Jeunesse et des Etudiants) propose d'organiser pour le Conseil de quartier une visite privée des auberges de jeunesse du quartier, dont certains bâtiments datent du 12^e et 16^e siècle. La visite se tiendrait en juin 2026.

Mobilités :

- Transports en commun :
 - o Proposer une navette à la demande afin de desservir les équipements de proximité de Paris Centre, pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer.
 - o Prévenir des squats des abris bus afin de leur redonner leur usage.

- Vélos :
 - o Renforcer la réglementation des voies cyclables et redéfinir des limites d'usages des voies pour les différents engins (fatbikes, trotinettes, vélos...).
- Voitures :
 - o Améliorer les flux et les stationnements dans Paris Centre.
 - o Des conseillers évoquent la nécessité de penser des améliorations au niveau du pont de Sully, qui est un axe majeur des transports parisiens.
 - o Des conseillers souhaitent que des panneaux de limitation de vitesse soient installés boulevard Morland, afin que la réglementation de vitesse soit respectée.
- Cohabitation des modes de transport : s'assurer d'un meilleur respect du [Code de la route](#) pour un meilleur partage de l'espace public.

Nouvelles questions votées en séance

- **Le permis de construire du projet hospitalier de l'Hôtel-Dieu APHP en date du 6 mars 2026 :** le Conseil de quartier Seine demande que la Mairie organise une réunion publique et/ou présentation du projet et de son intégration dans le quartier, en partenariat avec l'APHP, incluant la présence des partenaires (préfectures, DRAC, VINCI...). (2 abstentions, 24 pour)
- **Le jardin de l'Île-de-France et du Mémorial des Martyrs de la déportation :** le Conseil de quartier Seine demande que le jardin demeure dans son état actuel avec ses grilles, ses ifs et sa végétation dans toute sa diversité. (4 contre, 4 abstentions, 18 pour)